



Entre Saye et Meudon

HIVER 2011

En passant par le Graviange

Le magazine d'information de la mairie de Laruscade

N° 3

Les vœux du maire

Retrouvez les vœux de Jean-Paul Labeyrie sur la page centrale.

Repas des aînés

Il s'est déroulé le samedi 29 janvier à la salle des fêtes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale parsemée de bonne humeur. Tout le monde avait mis la main à la pâte, employés municipaux et conseillers, afin d'accueillir et de fêter dignement nos aînés. Le repas avait été préparé par le personnel de la cantine scolaire, servi par une partie des employés municipaux et des conseillers. L'animation musicale, réussie, avait été confiée au gros "Pee Wee" et en première partie, une chanson interprétée par une petite chorale composée des enfants de l'école primaire.

Un beau moment de partage !



Sondages archéologiques sur le tracé L G V

Suivi des opérations et renseignements rapportés par Ms DAURIGNAC Gérard et AUDUBERTEAU Guy. Les sondages, diagnostics ont été dirigés par Mme Halina WALICKA, archéologue à l'INRAP.

La base logistique des équipes de sondage est située sur la route de "BEDENAC", près du lieu-dit « Le Moulin du Sable ». Deux pelles mécaniques, munies chacune d'un godet large de 2 mètres, creusent des tranchées d'une vingtaine de mètres de longueur et de 0,80 m à 1,5 m de profondeur (suivant les besoins). En général, 3 de ces tranchées sont creusées dans la journée et sont souvent rebouchées le soir quand les examens archéologiques n'ont rien révélé.

Sondages déjà réalisés sur la commune de Laruscade : des sondages ont été effectués depuis le côté Nord de la route qui mène à « BEDENAC », à la hauteur du « Moulin du Sable », jusqu'au « Courneau ». Pendant et à la fin des sondages de ce tronçon, aucune information n'a filtré de la part de l'INRAP, sur d'éventuelles trouvailles archéologiques.

Sondages déjà réalisés sur la commune de Lapouyade : du lundi 26 au vendredi 30 juillet, Guy et moi-même avons partiellement observé les tranchées des sondages menés de la limite sud de Routillas (dans la zone 3) au Bois Noir et au Caillou (entre le Meudon et le Ruisseau du Bois Noir, dans la Zone 4). Le jeudi 29 juillet, un petit gisement de silex taillés a été découvert. Une première estimation des spécialistes de l'INRAP le rattachait à la période du mésolithique. Vendredi matin, la présence sur les lieux de M. Dany Barrau, Conservateur Régional de l'archéologie (Service Régional de l'Archéologie à Bordeaux, dépendant de la DRAC d'Aquitaine) laissait supposer que le gisement présentait un certain intérêt.

Au fil des jours



Mise en valeur du bourg

Dans la cadre de la mise en valeur du bourg, nous avons procédé à la réalisation d'une première tranche de travaux, consistant au réaménagement de la rue de la Poste. Cela concerne :

Mise aux normes des trottoirs (Accès handicapés, Esthétique)
Réfection de la chaussée en enrobé

Coût des travaux 26 323 € , subventionnés par le FDAEC à hauteur de 24 539 € grace à la tenacité des responsables voirie.

Des travaux ont aussi été réalisés du Bourg à Brebion (vc3), afin d'apporter une meilleure sécurité à la circulation.

La municipalité a profité de ces travaux pour que les employés municipaux réalisent un busage et un accotement praticable pour accéder à pieds au cimetière en partant du Bourg.

Leur travail ne s'est pas arrêté là, ils participent aussi à l'entretien des nombreuses pistes forestières qui parcourent notre commune, afin de faciliter la défense incendie, mais aussi d'offrir aux promeneurs des balades agréables.

Eglise

Les travaux de mise en valeur de l'église continuent, c'est maintenant le tour de l'aménagement paysager de ses abords (plantation de végétaux et installation de lisses en bois etc ...)



Bâtiment Technique

Afin d'améliorer les locaux , des travaux d'entretien du bâtiment technique ont été réalisés. Cela permettra une meilleure gestion du parc matériel et assurera des conditions de travail dignes de ce nom aux employés municipaux.

Coût total des travaux : 20 197 € subventionnés par la DGE à 5910 €.

D'autres travaux sont en prévision, en particulier, la voie des bus pour les tronçons suivants :

Du Merle à Perossimon - De Perossimon à Buisson - De buisson à Pont au pin

Reste à finaliser l'obtention des subventions du Conseil Général, action qui relève souvent du parcours du combattant.

Point environnemental - La gestion de nos déchets ménagers

Les ordures ménagères sont les déchets de notre activité quotidienne. Nous devons nous efforcer à produire moins de déchets. La composition des ordures ménagères est variée. Il est indispensable de trier nos déchets pour alimenter de façon optimum les filières de recyclages mises en place. Les tonnages des déchets ménagers sont en augmentation régulière depuis de nombreuses années. A titre d'exemple, la production de déchets municipaux est passée de 441kg/habitant en 1995 à 536kg/habitant en 2006, soit plus de 20% par habitant en 12 ans. Cette augmentation de production d'ordures ménagères a effacé une partie des bénéfices apportés par la progression du taux de recyclage. Sur le territoire de la commune de LARUSCADE, des incivilités quotidiennes sont commises. Nous ne dénombrons plus les dépôts sauvages sur le bord des routes, dans nos bois et aux abords des bornes d'apport volontaire de verre. Les dépôts sauvages nous pénalisent tous car ils engendrent un surcoût pour l'acheminement et le tri en déchèterie. Devant autant d'irresponsabilité, aucune clémence n'est concédée aux auteurs de ses actes surtout qu'à 3kms ils disposent d'une déchetterie.

La loi grenelle 1 et 2 prévoit l'obligation d'ici quelques années de passer à une part incitative d'enlèvement des ordures ménagères, ce qui signifie que le montant de nos déchets dépendra du volume et/ou de la quantité de déchets présentés à la benne par chaque ménage. Dans cette optique le SMICVAL a commencé timidement à intégrer cette opportunité économique pour endiguer la constante augmentation de nos taxes dédiées aux ordures ménagères.

Le coût du ramassage et du traitement de nos ordures ménagères se fait lourdement ressentir dans nos ménages. Le SMICVAL a lancé la campagne de distribution de conteneurs équipés d'une puce permettant l'identification de chaque ménage. La commune de LARUSCADE s'est vue équipée de ces nouveaux bacs depuis la fin du 2ème trimestre 2010. En parallèle de la campagne de distribution de conteneurs équipés, le SMICVAL a modifié le règlement de collecte aux usagés. Compte tenu de la configuration du territoire de la commune de LARUSCADE, ce nouveau règlement nous impose la mise en place de nouvelles infrastructures pour collecter les ordures ménagères (plateforme en béton pour déposer uniquement les nouveaux conteneurs) et la création de raquettes de retournement pour les camions effectuant les collectes, afin de mieux desservir le ramassage individuel. Tout ou une partie des nouvelles infrastructures devraient voir le jour au 2ème semestre 2011 en fonction du budget.

Les attributions SMICVAL Ruscadiennes sont gérées par votre conseiller municipal Thierry Chiron. Il est également adjoint à la vice présidence du SMICVAL de la CDC du canton de Saint Savin. (Plus d'infos consultez le site internet de la mairie : www.mairie-laruscade.fr)

Entre Saye et Meudon

En passant par le Graviange

Le magazine d'information de la mairie de Laruscade

N° 3

Ruscadiennes,
Ruscadiens,
Chers concitoyens,

Adieu 2010, bienvenue à 2011, année significative et prometteuse pour LARUSCADE en projets structurants et remarquables qui affirmera une vision différente de notre commune. Mais avant d'en venir au détail de ces réalisations en marche, c'est avec grand plaisir et humilité devant l'incertitude du lendemain, que mon équipe municipale et moi-même, vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheurs offerts et partagés et de prospérité dans vos projets personnels. Nos pensées chaleureuses et affectueuses s'adressent à tous les habitants et à leurs familles qui ont subis des moments difficiles sur le chemin de la vie, nous espérons pour vous une année 2011 plus favorable, réparatrice, empreinte d'espoir, d'amitié et de solidarité.

La banalité de nos existences est parfois injuste, brutale et sans nuance. Que l'on soit fort ou faible la vie peut basculer dans l'indicible ou le tragique, nous entraînant à parier avec détermination sur l'avenir, même si par définition cela peut relever de la chimère.

Utopie ou clairvoyance, c'est selon, car comme disait Dom Helder Camara : "Lorsqu'on rêve tout seul, ce n'est qu'un rêve alors que lorsqu'on rêve à plusieurs c'est déjà une réalité. L'utopie partagée, c'est le ressort de l'Histoire".

L'exigence d'une équipe municipale, consiste à servir au mieux les valeurs communes émanant de la trilogie qui fonde notre République : Liberté, Égalité, Fraternité. La Mairie ou " Maison commune " reste, pour un certain nombre de citoyens, qui vivent " une galère " ponctuellement ou périodiquement, l'un des soutiens essentiels pour sortir d'une impasse, seulement au plan de la solidarité, pas de l'intérêt particulier.

Vos élus seront toujours à l'écoute, car c'est l'expression du sens profond de notre engagement pour le service public, toutes nos délibérations sont destinées à assurer un fonctionnement optimum, un mieux être, une assistance, en bref, une mission de " bons offices " au quotidien de façon pérenne .

Même si l'on doit espérer et souhaiter à chacun, un avenir meilleur, nous ne pourrons pas échapper à LARUSCADE comme ailleurs, aux répercussions nocives des errements de nos politiques nationales ou internationales, se résigner ou résister et puiser dans nos ressources intrinsèques et collectives pour inverser le sens de l'histoire de nos sociétés en dérive c'est d'actualité, comme de l'autre côté de la méditerranée.

Abordons les actions du passé 2010,2009,2008, pour construire l'avenir de notre chère RUSCADE et lui garantir une vie sociale et scolaire florissante, un bourg plus dynamique et décentré, un développement harmonieux et durable, en quelque sorte la transformation de notre village, grâce à une nouvelle respiration.

1) L'outil nommé PLU : Notre commune connaît depuis une dizaine d'années une forte dynamique démographique et compte aujourd'hui 2350 habitants (2047 en 2006, 1700 en 2000). L'offre en équipements et services était devenue déficiente face à l'inflation de permis de construire délivrés ces dernières années sans modération... Les services et infrastructures d'une commune impliquent une maîtrise de l'urbanisation par un accueil linéaire des nouveaux arrivants en édictant des règles de développement durable. C'est dans ce contexte, qu'en Mars dernier, le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé. Ce document est devenu opposable le 29 Avril, encadré par un règlement par zones, un droit de préemption urbain et fidèle aux engagements pris pour l'aménagement et le développement urbain de notre commune en osmose, avec les équipements. Le PLU sera révisé en 2011 à la demande de la Préfecture, mais uniquement à des fins de nouvelles restrictions, confortant ainsi les conclusions de l'enquête publique refusant toute extension de zones à construire.

2) L'ECOLE MATERNELLE : Une des conséquences de la poussée démographique, c'est la surcharge de notre école primaire qui est devenue la plus importante de la circonscription, avec en 2010 la création d'une 5ème Classe Maternelle et un total de 320 élèves. Il va sans dire que la construction d'un pôle Maternelle devenait une exigence. Le projet en gestation depuis 4 ans va voir le jour en 2011, sous la conduite de l'architecte-Urbaniste Michel SOULE, grâce au travail rigoureux, constructif et rationnel de l'équipe municipale, en collaboration avec les maîtres et personnels de l'école. La première pierre devrait être scellée en Février pour une inauguration début 2012. Le chantier durera au maximum 12 mois, pour un coût estimé à 1 400 K€. Nous vous invitons à suivre son évolution sur notre site Internet, ce sera un des plus gros projets que Laruscade ait connu et pour la plus noble des ambitions, l'éducation de nos enfants.

3) MUTATION de la PHARMACIE : Notre Pharmacie un peu comprimée dans ses murs, devait soit se régénérer soit déperir. Bruno PEZAC et sa nouvelle associée Caroline FABIEN, nous ont exposés leurs besoins de s'agrandir et se moderniser dans le Bourg ou partir ailleurs. Dès son achat, la commission et moi-même avons échafaudé plusieurs scénarios de réhabilitation de l'immeuble " GILLARDEAU ". C'est en jugeant la surface disponible sur une partie du bâtiment et le potentiel lié à notre projet de Parking/Square en face de la Bibliothèque, que rapidement nos idées se sont jointes pour imaginer la future Pharmacie. L'incontournable Michel SOULE, qui a préalablement réalisé la réhabilitation des Halles et avait planché il y a quelques années sur l'aménagement du Bourg a été choisi pour réaliser avant 2012 la Pharmacie PEZAC-FABIEN .

3) LOCAL PROFESSION DE SANTE : Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, un local pour une profession de santé, verra presque simultanément le jour en 2012 à la place de l'ancienne charcuterie, le reste de cette partie de bâtiment au 1er étage, accueillera un logement de type T2. (Photos et plans disponibles sur le site internet).

4) AMENAGEMENT DU BOURG : Les trottoirs et les rues transversales font partie d'un calendrier de réfection, dont la planification est soumise à l'effacement des réseaux électriques Télécoms et modification des conduites d'eau potable, conjuguée à l'obtention des aides diverses. C'est ainsi que les rues autour de la Halle, qui ne nécessitaient pas cette contrainte et qui étaient éligibles à des subventions au regard de leur usage pour les bus scolaires, sont terminées (au traçage et signalétique près), la rue aboutissant sur la D142 passant en sens unique. Viendra ensuite la réfection de la D22 entre la place des Halles et celle de la salle des fêtes, avec la mise aux normes des trottoirs, stationnements, passages piétons surélevés en synergie avec l'aménagement du parking GILLARDEAU et de la nouvelle entrée des écoles par le restaurant scolaire. Enfin la rue de l'Eglise sera redessinée pour optimiser les stationnements et favoriser la découverte de la place de l'église, ses illuminations et ses parterres de plantations. Restera pour le bouquet final, la place centrale, qui se réalisera sûrement en liaison avec une autre mandature.

" Les installations de petits commerces, face aux grosses cylindrées de l'alimentaire ou aux professions à domicile, plus souples, ont des difficultés certaines à s'installer et perdurer. Néanmoins la Pizzeria CASTILLO après un an de fonctionnement et un chiffre d'affaire largement positif, va être reprise par un nouveau gérant et ce, avec une nouvelle formule dès Janvier.

" Le salon de coiffure MELIANE s'est délocalisé fin décembre du Centre Bourg, pour rejoindre les murs de CARREFOUR. Une nouvelle configuration de travail et une situation plus propice à l'accueil des clients devraient, à l'instar du succès du magasin CONTACT favoriser l'arrivée de nouveaux clients pour une réussite certaine en 2011, c'est tout le sens de nos encouragements à la commerçante, Mme LE ROUZIC, qui tient à disposition un local voisin et équivalent en surface.

" Nous avons également réaménagé et loué le studio de l'immeuble BELLOT, et nous sommes à la recherche d'une activité commerciale ou libérale non concurrentielle, pour le local d'environ 70 m2, attenant à la Pizzeria.

" Le Plan de Sauvegarde Communal est quasiment opérationnel en terme d'organisation et de matériels nécessaires, les services de la Mairie contacteront dans les premiers mois de l'année les habitants susceptibles, de se porter volontaire par secteur de la commune, afin de venir en aide rapidement aux personnes isolées, fragiles ou démunies de moyens de locomotion. Cette dernière procédure mise en place, la gestion des risques potentiels, rendue possible par la nature des sols et la diversité des voies de transports sur notre territoire, sera plus aisée et plus efficace pour porter secours aux populations sinistrées.

Voici présentés les points cardinaux des principales directions voulues par mon équipe municipale, continuons ensemble à espérer une année 2011 belle et riche de projets et réussites, pleine de volontés, de combativités et de solidarités actives.

Jean Paul LABEYRIE.

Des règles d'urbanisme : à quoi ça sert ?

Organiser notre commune, c'est :

Définir les divers usages du territoire (type d'occupations, réserves foncières pour équipements ou voirie, espaces protégés...)

Fixer un cadre au développement urbain, préserver le patrimoine naturel ou bâti...

Édicter des règles de constructibilité, de hauteur, de distance par rapport au voisin...

Définir les règles d'hygiène pour implanter un bâtiment, garantir la sécurité des usagers de la rue...

Les 14 règles d'urbanisme :

Ces règles sont définies à l'article R.123-9 du code de l'Urbanisme et déterminées dans la partie écrite et/ou graphique du règlement du PLU, consultable en Mairie ou sur son site www.mairie-laruscade.fr.

Elles peuvent être différentes selon la nature des constructions (habitation, entreprise, service public...) et leur localisation (Zones urbanisées, naturelles ou agricoles).

- 1) Les occupations et utilisations du sol interdites;
- 2) Les occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières;
- 3) Les conditions de desserte des terrains par les voies publiques ou privées et d'accès aux voies ouvertes au public;
- 4) Les conditions de desserte des terrains par les réseaux publics d'eau, d'électricité et d'assainissement, ainsi que les conditions de réalisation d'un assainissement individuel;
- 5) La superficie minimale des terrains constructibles, lorsque cette règle est justifiée par des contraintes techniques relatives à la réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif ou lorsque cette règle est justifiée pour préserver l'urbanisation traditionnelle ou l'intérêt paysager de la zone considérée;
- 6) L'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques;
- 7) L'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives;
- 8) L'implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété;
- 9) L'emprise au sol des constructions;
- 10) La hauteur maximale des constructions;
- 11) L'aspect extérieur des constructions et l'aménagement de leurs abords ainsi que, éventuellement, les prescriptions de nature à assurer la protection des éléments de paysage, des quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger;
- 12) Les obligations imposées aux constructeurs en matière de réalisation d'aires de stationnement;
- 13) Les obligations imposées aux constructeurs en matière de réalisation d'espaces libres, d'aires de jeux et de loisirs, et de plantations;
- 14) Le coefficient d'occupation du sol défini par l'article R. 123-10 et, le cas échéant, dans les zones d'aménagement concerté, la surface de plancher développée hors œuvre nette dont la construction est autorisée dans chaque îlot.

QUE FAIRE A LARUSCADE

De nombreuses associations vous proposent des activités. Vous avez envie :

De gym, vous pouvez pratiquer ce sport, le lundi de 19h à 20h et de 20h à 21h (cours de step) et le jeudi de 19h à 20h à la salle des Fêtes. Contact Fabienne Normandin au 06.35.46.07.07.

De danse moderne-jazz, vous pouvez pratiquer ce sport le samedi pour les enfants de 5 à 8 ans de 14h à 15h15 et pour les enfants de 9 à 14 ans de 15h30 à 16h45 à Pierrebrune. Contact Stéphanie Akono au 06.46.42.25.39.

De danse africaine, vous pouvez pratiquer ce sport le vendredi de 19h30 à 21h pour les adultes et les ados à Pierrebrune. Contact Stéphanie Akono au 06.46.42.25.39.

De théâtre, cours pour adultes et enfants. Pour tous les horaires, contact Véronique Hervé au 06.75.89.56.56.

De peinture, pour les adultes, les cours ont lieu le mardi de 14h30 à 19h30 et le mercredi de 9h30 à 12h ; pour les enfants de 14h à 16h30 à Pierrebrune. Contact Marie-Christine Bareille au 06.86.74.77.97.

De lecture, vous pouvez venir vous inscrire gratuitement à la bibliothèque. Contact Tatiana Bouteloup au 05.57.68.57.92.

De pêche, contact Jean-Luc Gourribon au 06.22.38.14.40.

De pétanque, concours contact Jean-Pierre Ridois au 06.29.41.63.29.

De foot, vous pouvez pratiquer ce sport pour les adultes les mardis et jeudis de 19h30 à 21h30 au stade de Laruscade. Contact Ludovic Jullion au 06.22.91.80.39.

Bibliothèque

Depuis près de deux ans, la bibliothèque s'est lancée dans de nouvelles activités afin de rendre ce lieu plus vivant, plus accessible et ouvert à tous.

Tout d'abord, la fréquentation est passée de 30 lecteurs à 230 lecteurs qui viennent de manière beaucoup plus régulière grâce aux nouveaux horaires s'étendant du lundi au samedi.

Les collections sont mises à jour et complétées. Les lecteurs manifestent également une grande satisfaction des achats réguliers de nouveautés que la bibliothécaire choisit en tenant compte de leurs goûts. De plus, la bibliothèque, travaillant en réseau avec les cinq autres bibliothèques de la communauté de communes, peut se procurer des ouvrages auprès de ses collègues afin de répondre aux demandes lorsqu'un livre n'est pas disponible sur place.

La bibliothèque possède un fonds de plus de 5000 livres enfants et adultes. Elle propose notamment un fonds sur l'Histoire locale et un nouveau fonds Bandes Dessinées adultes. Vous trouverez également des livres de cuisine, de jardinage ou encore d'activités manuelles. Un point internet est à disposition.

Désormais, la bibliothèque accueille également tous les élèves de l'école communale qui viennent écouter des lectures et emprunter des livres.

Parallèlement à ces activités avec les scolaires, la bibliothèque propose trois fois dans l'année des ateliers. Le 1er décembre, les enfants de 7-8 ans ont pu participer à l'atelier de Noël. Néanmoins, le local ne permet pas d'accueillir plus de trente enfants. Le prochain atelier aura lieu le mercredi 9 février pour Carnaval et ensuite nous fêterons le printemps le mercredi 27 avril. Ces ateliers ne sont possibles que grâce aux bénévoles disponibles et souriantes qui viennent secourir efficacement la responsable. Un grand merci à elles.

Depuis le mois de novembre, une nouvelle activité a été mise en place. En effet, les enfants de 0-3 ans peuvent venir le lundi matin de 9h30 à 10h15 avec leurs parents ou nounou assister à la Bambinothèque. La Bambinothèque a pour but de sensibiliser les petits aux livres et à l'univers de la lecture. Ce rendez-vous a lieu tous les quinze jours, si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact au 05.57.68.57.92.

Mais la bibliothèque s'adresse également aux adultes, dans cette perspective, les samedis littéraires accueillent des auteurs qui viennent présenter leur livre et discuter en toute convivialité avec les personnes présentes. Les samedis littéraires s'adressent à tous et l'entrée est gratuite.

En 2011, le réseau des bibliothèques va également vous proposer trois dates pour assister à son spectacle d'ombres chinoises intitulé Le roi aux oreilles de cheval, le mercredi 2 mars à la bibliothèque de Saint Savin, le mercredi 6 avril à la bibliothèque de Saint Christoly de Blaye et enfin le mercredi 4 mai à la bibliothèque de Saint Yzan.

Nous espérons vous avoir donné envie de lire et de venir partager des bons moments à la bibliothèque.

VIVE LA LECTURE ET BIENVENUE A TOUS !

Horaires :

Lundi et mardi de 15h à 17h

Jeudi et vendredi de 16h à 18h

Mercredi et samedi de 9h à 12h30

Tel.: 05.57.68.57.92. biblio@mairie-laruscade.fr



Site Internet

Nous profitons de ce journal pour vous rappeler que la commune dispose désormais d'un site internet www.mairie-laruscade.fr mis à jour quotidiennement. Déjà plus d'un an que ce site a été mis en place afin de faciliter vos démarches administratives (ex : permis de construire, carte d'identité, demande d'incinération, etc) et surtout toujours mieux communiquer avec vous et ce avec la plus vive réactivité. Alors un grand merci à tous ceux qui l'utilisent déjà et que les autres n'hésitent plus.

Profitez de la rubrique contact pour nous laisser vos opinions, vos interrogations, vos suggestions, nous les consultons avec attention. A ce propos, nous nous excusons des petits problèmes de mise à jour du menu de la cantine scolaire, cela ne devrait plus se produire à l'avenir.

Rendez-vous donc sur le site et une bonne lecture.



Coup de projecteur

Ainsi que chacun le sait, la commune de Laruscade compte des associations de qualité, parmi elles l'association l'Art en liberté.

Cette association a été créée en 1992. L'association a pour but le partage des savoirs et des techniques artistiques (comme le fusain, l'aquarelle, l'acrylique) mais elle a également le souhait d'apporter des connaissances culturelles à travers des voyages, des visites d'expositions à Bordeaux et de contribuer à l'enrichissement personnel grâce à l'étude et l'œuvre des artistes.

Les élèves exposent plusieurs fois dans l'année leurs travaux, notamment lors de leur exposition annuelle à Laruscade qui a lieu traditionnellement au mois de juin.

Cette année ne devrait pas faire exception d'autant plus que les membres de l'association ont pour juin 2011 un objectif de taille. En effet, ils doivent réaliser un trompe-l'œil sur la façade de la mairie qui fait face à la place du 19 mars 1962. Cette réalisation collective devrait décorer de façon esthétique et originale cet endroit. Nous pourrions admirer l'œuvre qui sera mise en place lors du vernissage de l'exposition de l'Art en liberté dans le courant du mois de juin. La date reste à déterminer et sera communiquée dès que possible. N'hésitez pas à venir nombreux pour cet événement.

L'Art en liberté s'adresse aux adultes mais également aux enfants. Pour tous renseignements, vous pouvez vous reporter à la rubrique Que faire à Laruscade ou contacter Marie-Christine Bareille, présidente de l'association, au 06.86.74.77.97.



Agenda des manifestations

Exposition de peinture

Lionel DEBOS du vendredi 11 mars au samedi 19 mars à la salle des Halles

Fête Locale

Vendredi 20 Mai, Samedi 21 Mai, Dimanche 22 Mai

Rencontres et amitiés

Dimanche 27 Février : Loto à 14h00 (Salle de fêtes)

Samedi 5 Mars : Repas dansant costumé à 20h00 (Salle des fêtes)

Lundi 25 Avril : Loto à 14h30 (Salle des fêtes)

Jeudi 2 Juin : Loto à 14h30 (Salle des fêtes)

Mercredi 29 Juin : Repas de l'association à 12h00 (Salle des fêtes)

Les Saltimbanques Ruscadiens

Samedi 12 Mars : Grand Loto à 20h30 (Salle des fêtes)

Vendredi 6 et Samedi 7 Mai : 6 ème Festival Saltimbanques en fête (théâtre, danse et musique)

Comité des fêtes

06 Février 14h00 : Loto

20 Février 14h00 : Assemblée Générale. Toute personne désirant être active au comité des fêtes peut venir y assister.

16 Avril : Soirée karaoké à partir de 20h30. Repas : Réservation au 06 60 44 14 61.

17 Avril : Foire aux fleurs/Marché de l'artisanat/Vide grenier. Toute la journée. Grand Barbecue le midi.

11 et 12 Juin : Fête de l'été dont le programme est :

Le 11, journée des enfants à partir de 15h00 et ouverture du Bal à partir de 21 h00

Le 12, vide grenier

Dictée

Après le succès rencontré l'année dernière, la mairie a décidé de refaire une dictée à la salle des Halles. Le samedi 21 mai, à partir de 14h, Josiane Berton reprendra pour l'occasion son travail d'enseignante en nous dévoilant le texte et en corrigeant avec les bénévoles les dictées rendues par les participants. Qui sera le gagnant 2011 ? Pour le savoir, à vos stylos !

Association Ruscadienne de Pêche et de Loisirs

Ouverture de la saison 2011 : Le 6 Mars 2011

Lacher de truites (100kg) les 6, 19, 26 mars 2011 et 9, 23 avril 2011 (Casse croute, café, restauration sur place)

Pétanque

Samedi 21 Mars à 14h30

Samedi 11 Juin à 14h30

Samedi 23 Juillet à 14h30

Entraînement tous les vendredis de mai à fin Octobre